

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_07_140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à PUY-DE-SERRE, en session ordinaire sous la
Titulaires : 38 Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 29 juin 2022

- Titulaires : 31
- Suppléants : 2

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Votants : 33

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET : OPAH 2020-2025 : SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ACTION « ECONOMIE D'ENERGIE »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur GUILLON.

Monsieur GUILLON rappelle que dans le cadre de l'OPAH pour la période 2020-2025, la Communauté de Communes a mis en place une action pour accompagner les populations non éligibles à l'ANAH pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

La Communauté de communes accorde une aide de 20% du montant hors taxes des travaux, plafonnée à 700 € pour des travaux d'économies d'énergie classique et 1 400 € pour des travaux éco-responsables, non cumulable avec les aides de l'ANAH, au titre de cette action (jusqu'au 15 avril 2022).

Monsieur GUILLON présente les dossiers de demande de versement suivants

Travaux Economie d'énergie classiques

Demandeur	Adresse du projet	Montant travaux HT retenu	Subvention CCVSA	Date de validation en commission
BOCQUIER Vincent – Sylvie	2 Chemin du colombier 85490 BENET	1 920.71 €	384.14 €	28/03/2022
BUFFETEAU Robert	43 rue de Mervent 85490 BENET	7 293.38 €	700.00 €	28/03/2022
CADAU Philippe	13 rue de Fleuriau 85240 PUY DE SERRE	10 324.95 €	700.00 €	28/03/2022
CHABIRAND Dominique	9 rue des Hauts de la Bernegoue 85420 MAILLE	18 512.65 €	700.00 €	21/07/2021
CHAUVIGNY Alain	1 rue des Chaumes Longues 85770 VIX	11 933.44 €	700.00 E	28/03/2022
CROSSLAND Irena	80 rue de l'Ecu 85420 MAILLEZAIS	13 294.65 €	700.00 E	13/12/2021
GAUTRONNEAU Jean-Paul	36 rue du Vrizon 85490 BENET	8 327.78 €	700.00 €	28/03/2022
HINEUX Michel	73 rue Antoine Cardin 85240 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES	10 815.71 €	700.00 €	28/03/2022
LABEYRIE Jean-Marc	69 rue du Champ de Foire 85420 MAILLEZAIS	13 354.98 €	700.00 €	13/12/2021
LEGENDRE Johann- Isabelle	70 rue de la Fremondièrre Celette 85490 BENET	17 420.00	700.00 E	13/12/2021

MAIN Etienne-Christine	19 rue de la Vallée Denant Nieul-sur-l'Autise 85240 RIVES-D'AUTISE	20 258.39 €	700.00 €	28/03/2022
MOLLET Pauline	15 rue du Ballet Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE	6 997.71	700.00 €	13/12/2021

Travaux éco-responsables

Demandeur	Adresse du projet	Montant travaux HT retenu	Subvention CCVSA	Date de validation en commission
DECOTIGNY Joseph-Marie	7 route des Cabanes 85420 LE MAZEAU	21 773.99 €	1 400.00 €	13/12/2021
LARGEAU Maxime et VRIGNAUD Angélique	37 rue de l'Ecole Nieul-sur-l'Autise 85240 RIVES-D'AUTISE	21 300.00 €	1 400.00 €	13/12/2021

Monsieur le Président demande au Conseil son accord pour le versement de ces subventions d'un montant total de 10 884.14 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour le versement de ces 14 subventions d'un montant total de 10 884.14 € en faveur des personnes désignées ci-dessus, dans le cadre de l'aide aux économies d'énergie de l'OPAH 2020-2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 5 juillet 2022

Le Président,

Michel BOSSARD




Le secrétaire de séance

Stéphane GUILLON

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le 21/07/2022 

ID : 085-248500563-20220705-2022CC_07_140-DE